

Demande de droit de stationnement sur voirie en zone verte

Ville de Bourg-la-Reine

« Professionnel de Bourg-La-Reine »

Le droit « Professionnel de Bourg-La-Reine » permet aux personnes exerçant par exemple une activité professionnelle, salariée ou non, y compris apprentis à Bourg-la-Reine, de bénéficier d'un stationnement à tarif préférentiel.

Tarif :

Le tarif peut être amené à évoluer sur décision du conseil municipal de la Ville de Bourg-la-Reine. Le tarif correspond à une autorisation de stationnement sur voirie publique, et ne relève pas du champ d'application de la TVA.

Tarif mensuel 38,20€ €

Tarif annuel 306€

Le droit court à partir de la date de souscription. Celui-ci n'est pas reconductible automatiquement.

Conditions d'utilisation : Le droit permet de stationner une journée, exclusivement en zone verte, du lundi au samedi, y compris jours fériés, sans paiement supplémentaire à l'horodateur, ni sur application mobile. La zone verte est matérialisée au sol par le mot « payant » et un autocollant vert sur horodateur. Le titulaire de l'abonnement s'engage à l'utiliser de façon à ne faire stationner qu'un seul véhicule aux emplacements matérialisés, non réservés, pour une durée maximale de 10 heures (calculées sur les périodes payantes), soit une journée au même emplacement.

Le droit est strictement nominatif. Il n'est attribué que pour les véhicules particuliers ou de tourisme, y compris véhicules de fonction, véhicules en location de longue durée et véhicules en leasing.

Identité du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Véhicule (marque) : Type : Immatriculation :

Pièces justificatives à joindre :

- Carte grise du véhicule
- Justificatif de leasing ou équivalent le cas échéant.
- Contrat de travail ou Bail commercial ou fiche de paie ou attestation employeur.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'attribution et d'utilisation de droit « Professionnel de Bourg-La-Reine » et m'engage à les respecter.

Je souhaite être alerté(e) avant l'échéance de mon droit de stationnement : par message électronique

La demande de changement de véhicule peut se faire 48 heures avant la prise d'effet, par Email ou par le compte personnel de www.jemegare.fr/bourg-la-reine

A Bourg-la-Reine, le

Signature du demandeur



Attestation sur l'honneur de l'employeur

Je soussigné(e), Madame/Monsieur

Nom : Prénom :
Directeur ou représentant habilité de la société :
Située :

Certifie sur l'honneur que :

Nom : Prénom :

Est employé au sein de ma société et travaille au moins 17h30 par semaine sur le territoire de Bourg-la-Reine, depuis le

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.

J'ai été informé que, aux termes de l'article 441-6 du code pénal, toute fausse déclaration pourra faire l'objet de poursuites.

A Bourg-la-Reine, le.....

Signature du demandeur